



CM Québec

Gestion des
matières résiduelles

LES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE DANS L'ALIMENTATION, UN PROJET MOBILISATEUR DE RÉDUCTION À LA SOURCE DE LA CMQUÉBEC

Bilan

MISE EN CONTEXTE



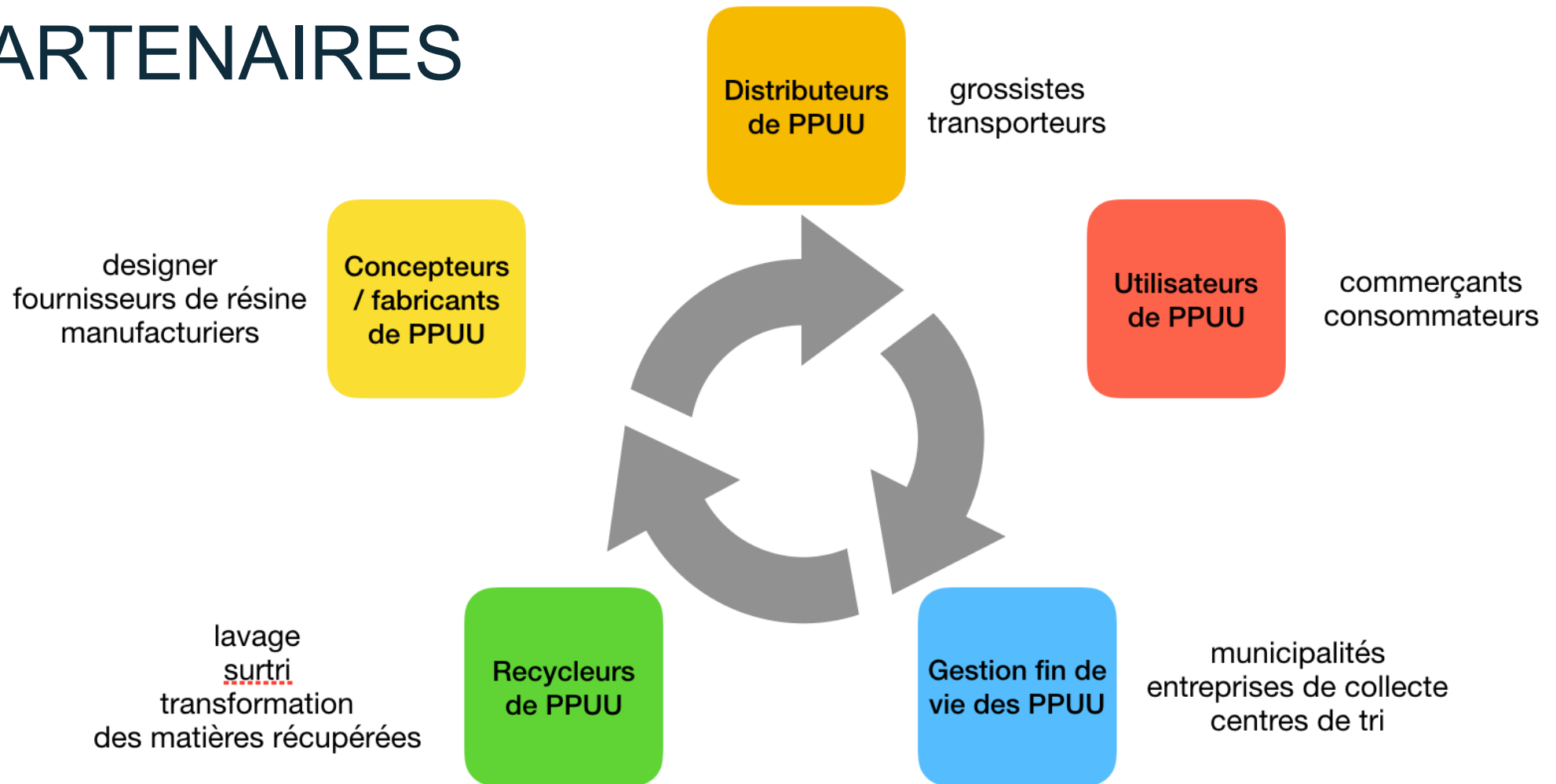
Plastiques à usage unique

CONTEXTE DU PROJET

- Financé par RECYC-QUÉBEC sur 18 mois.
- Objectif : **Mobiliser** la population et les partenaires de la région à la **réduction** des plastiques à usage unique.
- 4 grandes étapes :
 1. Réaliser un portrait
 2. Former un comité de travail
 3. Réaliser une campagne de communication
 4. Élaborer un plan d'action



12 PARTENAIRES



Acteurs de la chaîne de valeur des produits en plastique à usage unique

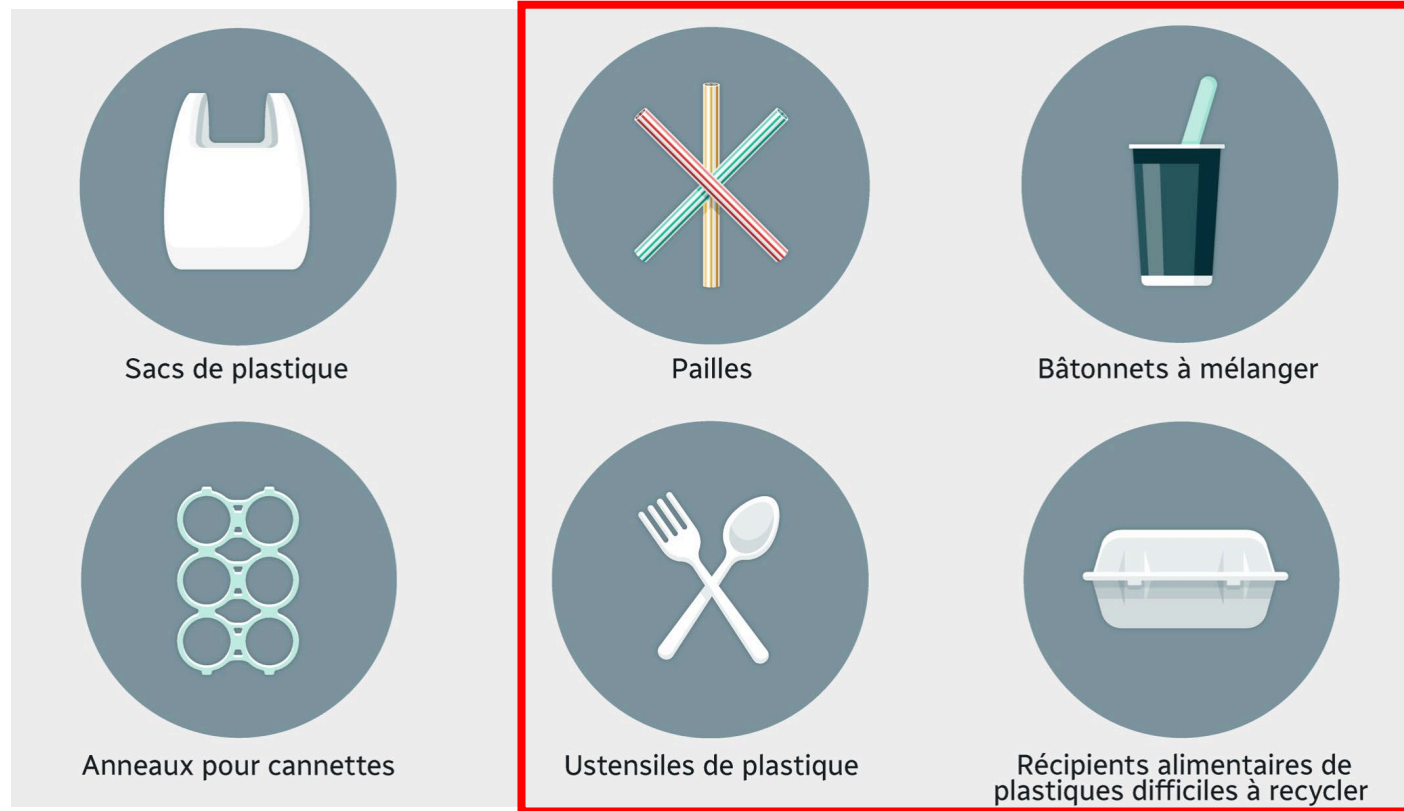


COMITÉ DE TRAVAIL

Organisation	Rôle chaîne de valeur	Nom du représentant
Tilton group	Conception et fabrication	William St-Hilaire
Les Emballages Carrousel inc.	Distribution	Karine Navilys
Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ)	Utilisation	Stéphane Lacasse + Pierre-Alexandre Blouin
Association restauration Québec (ARQ)	Utilisation	Hugues Philippin
Société VIA	Gestion de fin de vie	Yannick Lagacé
Ville de Québec	Gestion de fin de vie	Dany Lévesque
MRC de la Côte-de-Beaupré	Gestion de fin de vie	Marie-Andrée St-Pierre
MRC de l'Île d'Orléans	Gestion de fin de vie	Audrey Guillemette-Lacasse
MRC de la Jacques-Cartier	Gestion de fin de vie	Émilie Forget
Conseil régional de l'environnement Capitale-Nationale (CRE CN)	Projet pilote financé sur les PUU par Recyc-Québec	Audrey Lanier + Audrey-Anne Ferland
Université Laval	expertise en accompagnement à la mise en place de solutions de réduction	Annie-Pier Mercier
Ariane Bélanger-Gravel (professeure UL)	Expertise en changement de comportement	Ariane Bélanger-Gravel



RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE



Source image: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1739404/interdiction-plastique-usage-unique-ottawa-federal>



BILAN DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Essaye donc!



RETOUR SUR LA CAMPAGNE

Principaux objectifs:

- Inviter le grand public à réduire leur utilisation de PUU par des gestes simples et concrets
- Informer les établissements alimentaires sur les différentes façons de réduire les PUU

Visuels de la campagne

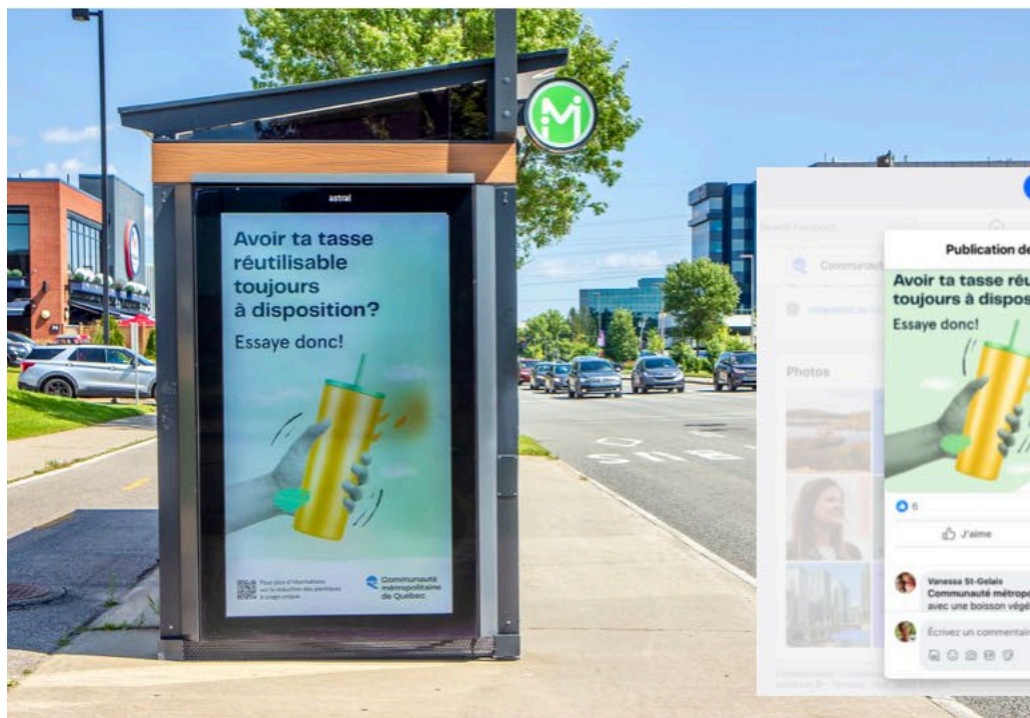
Juin à fin septembre 2023



DIFFÉRENTS MOYENS DE DIFFUSION

ICI  TOU.TV

La Communauté métropolitaine de Québec t'invite à réduire l'utilisation des plastiques à usage unique dans ton quotidien.



Réduire les plastiques à usage unique? Essaie donc!



La Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) lance sa campagne « Essaie donc! », qui invite la population de la grande région de Québec à réduire l'utilisation des plastiques à usage unique (PUU) au quotidien.

C'est quoi, un PUU?

Un plastique à usage unique (PUU), c'est un produit voué à la consommation quotidienne qu'on utilise qu'une seule fois, et que l'on peut difficilement réutiliser ou recycler. On parle donc d'objets jetables, comme :

- des récipients alimentaires, dont les gobelets à café;
- des ustensiles;
- des bâtonnets à mélanger;
- des pailles.



RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE EN QUELQUES CHIFFRES...

Indicateurs
supérieurs à
la moyenne

4 mois de
campagne
de juin à
septembre

200 000
internauts
rejoints sur
Instagram et
Facebook

300 000
auditeurs
rejoints sur
les ondes
radio

1 300
interactions
sur les
réseaux
sociaux

870
occasions
radio

13 700 clics
vers le site



Bilan de la campagne

AUTRES
MOYENS DE
DIFFUSION

ENVIRONNEMENT

PAILLES, USTENSILES ET
BÂTONNETS À CAFÉ EN PLASTIQUE :

ÊTES-VOUS PRÊTS À VOUS EN PASSER ?

ESSAYEZ DONC !



Les pailles, ustensiles et bâtonnets à café en plastique sont très pratiques et présents dans notre quotidien. S'en passer relève pratiquement du défi. Ils nous sont proposés gratuitement, nous les utilisons quelques minutes et nous les mettons à la poubelle.

Pourquoi ces objets ne sont-ils pas recyclés ?

- Le type de plastique utilisé pour les fabriquer n'est pas toujours indiqué par le fabricant;
- Ces plastiques sont de petits formats et sont difficiles à trier par les employés et les équipements du centre de tri de Québec;
- Ces objets ne sont donc pas acceptés au centre de tri de Québec, où sont expédiées les matières recyclables de la Côte-de-Beaupré.

Le mieux est donc d'en réduire l'utilisation à la source en limitant leur consommation à la maison comme dans les épiceries et les restaurants.

Le gouvernement fédéral a tiré la même conclusion et demandé aux établissements alimentaires à l'échelle du Canada de ne plus utiliser ou distribuer, à partir de décembre 2023, les six produits en plastique à usage unique les plus consommés et difficiles à recycler soit les pailles, les ustensiles, les bâtonnets à mélanger, les sacs d'ampoules, les anneaux pour emballage de boissons et les récipients alimentaires.

Plus vite on adoptera de nouvelles habitudes sans plastique, plus la transition écologique sera facile.



Nature et culture
en harmonie !



Comment aider les
restaurateurs et commerçants
de la Côte-de-Beaupré à
opérer ce virage ?

En étant mieux informé et
équipé, il est plus facile de
choisir d'utiliser une tasse ou
des ustensiles réutilisables.

Changer ses habitudes, ça se
fait un geste à la fois :

- Brasser son café latté sans bâton;
- Utiliser sa paille réutilisable pour boire son thé glacé au citron;
- Avoir sa tasse réutilisable toujours à disposition;
- Se faire offrir une fourchette en plastique, et dire non.



Pour plus d'informations
sur la réduction des plastiques
à usage unique



ESSAYE DONC D'APPORTER TA FOURCHETTE

Dès décembre 2023, la vente et la distribution, notamment, de pailles, bâtonnets à café, contenants et ustensiles en plastique à usage unique qui sont généralement utilisés pour la nourriture à emporter en restauration ou en épicerie, seront interdites à l'échelle du Canada.

Pour sensibiliser et préparer le grand public à la disparition de ces produits si pratiques et très présents au quotidien, plusieurs campagnes de communication ont été initiées au Québec. Parmi elles, depuis juin dernier, la campagne Essaye donc! couvre la grande région de Québec et propose des solutions simples à adopter par les consommateurs pour faciliter cette transition écologique.

La solution la plus facile pour réduire la quantité croissante d'objets en plastique est de savoir s'en passer. Après tout, les pailles et les bâtonnets à café sont-ils si indispensables ?

La seconde solution est de réutiliser nos propres articles. Si la plupart des personnes ont pris l'habitude d'apporter leurs sacs d'épicerie réutilisables en magasin ou d'avoir leur propre tasse ou leur bouteille avec eux, il en sera bientôt

de même avec une fourchette, une cuillère et pourquoi pas un contenant alimentaire « maison ». Les randonneurs et les voyageurs le savent, la fourchette est un ustensile facile à porter sur soi pour manger n'importe où.

Plastique et jetable ne font pas bon ménage

Pour réduire l'utilisation des plastiques à usage unique, la tasse, la fourchette ou autre article peuvent être en métal, en bambou ou en plastique, en autant qu'ils soient lavables et réutilisés plusieurs fois.

« Le fait d'associer une matière aussi résistante que le plastique à un produit utilisé une seule fois n'est ni logique, ni écologique. Les produits en plastique doivent être réutilisés autant de fois que possible, puis recyclés », selon Charles-Éric Bernier, directeur de l'Environnement à la Communauté métropolitaine de Québec.

Même si ces changements d'habitudes bousculent notre quotidien, ils se feront graduellement avec le temps. Alors, autant les adopter rapidement

pour aider nos commerçants dans leur transition écologique.

Enjeu majeur

Pour certains commerces de restauration de l'île d'Orléans, la nouvelle réglementation fédérale représente un enjeu majeur.

« Pour nous, les ustensiles en plastique sont appréciés car ils sont plus solides. Par contre, les clients trouvent les ustensiles en carton ou en bois désagréables en bouche en plus d'être mous et de se briser facilement. On va se plier aux nouvelles normes, mais le consommateur va devoir y contribuer », a commenté la copropriétaire de Chez Mag la fine cantine, Marie-Claude Gagnon.

« Nous ne sommes pas fermés au changement en tant que commerçant, mais il faudra demander aux clients de s'adapter également. Nous pouvons demander à nos clients réguliers d'apporter leurs ustensiles », a-t-elle ajouté.

De son côté, la propriétaire de la Pâtisserie de l'île, Lilias Drapeau, comprend également la nécessité de limiter les plastiques.

« Ça crée une problématique, entre autres pour le coût des ustensiles. On achète de grandes quantités d'ustensiles qui sont jetés. J'étudie la possibilité de vendre une boîte souvenir avec des ustensiles en métal avec le logo de l'entreprise pour encourager les fidèles à revenir avec. On est rendu là. Tout le monde doit faire sa part », a avancé M^{me} Drapeau.

Dans le cas de ces deux casse-croûtes qui ont déjà réduit l'utilisation des pailles et remplacé les contenants en styromousse par de la bagasse, le remplacement des fourchettes en plastique reste un grand défi. Les propriétaires ont donc accepté de placer des affiches de la campagne « Essaye donc! » près du lieu de commande afin de sensibiliser leur clientèle au virage vert auquel ils souhaitent participer.

En résumé, faire l'essai d'apporter sa propre fourchette et sa tasse dans un commerce de restauration rapide rend service à tous. Essayons donc!

Véronique Jampierre
et Marc Cochrane



La copropriétaire de Chez Mag la fine cantine, Marie-Claude Gagnon.



La propriétaire de la Pâtisserie de l'île, Lilias Drapeau.

DOSSIER
ENVIRONNEMENT

CAMPAGNE SUR
LES PRODUITS EN PLASTIQUE
à usage unique

11 JUILLET 2023

En tant que propriétaire d'un restaurant, réduire l'utilisation des plastiques à usage unique pour réduire du défi. Lequel est de trouver les moyens d'emporter, de conserver, de manipuler et de servir des aliments en utilisant moins de plastiques jetables tout en offrant la même qualité de service à la clientèle.

À l'exemple d'un bar à laitier, est-il possible de servir un milkshake sans contenants et sa cuillère de plastique? Selon les options choisies par le commerçant, carton, papier ou bois, quelle sera la réaction du client? Combien de fois cette expérience devra-t-elle se répéter pour que le client accepte ce changement?

Dans la grande région de Québec, pour préparer les consommateurs à accepter l'absence ou le remplacement de certains produits en plastique à usage unique, une campagne de sensibilisation grand public a été initiée depuis la mi-juin par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et plusieurs de ses partenaires.

Les commerces bénéficient déjà des effets de la campagne « Essaye donc! ». Diffusée sur les ondes de plusieurs stations de radio et par affichage numérique sur les autobus, dans les restaurants et sur les écrans des établissements publics, la campagne axe ses messages sur quatre gestes simples à tester durant l'été. De manière positive et constructive, les consommateurs sont donc appelés à revoir leurs habitudes concernant l'usage des pailles, des ustensiles, des bâtonnets à mélanger et des contenants alimentaires incluant les tasses à usage unique.

Sur la page dédiée à la campagne <https://cmq.quebec.gc.ca/essayedonc/>, d'autres gestes sont suggérés, tant aux consommateurs



BILAN DU PROJET



SONDAGE CONSOMMATEUR



- 24% des répondants n'ont sélectionnés aucun geste
- 39% des répondants savent qu'une réglementation fédérale entrera en vigueur en décembre 2023

69 % reconnaissent les plastiques comme un facteur de pollution

64 % reconnaissent avoir un rôle à jouer au quotidien

47 % sont en accord avec le bannissement des plastiques dans les commerces



PRINCIPAUX ENJEUX CIBLÉS

- La complexité de changer des habitudes individuelles ou des pratiques professionnelles.
- La méconnaissance des moyens ou des options pour réduire ou remplacer les produits en plastique à usage unique.
- La grande disparité des mesures et des règlements auxquels se conformer.
- L'investissement en temps et/ou en argent nécessaire pour intégrer des pratiques écoresponsables.
- Le manque de compétitivité des matières plastiques recyclées par rapport aux matières vierges.





CONSTATS

- Thématique en **effervescence**
- 18 mois sont **insuffisants** pour un réel impact de réduction
- Fort potentiel de développement de **services** professionnels (ex. contenants réutilisables, accompagnement)
- Besoin d'intégrer **graduellement** des pratiques écoresponsables
- Poursuite des **activités** de **sensibilisation**



PROCHAINES ÉTAPES



Axe 1 : Communiquer les moyens et options pour réduire, limiter ou remplacer les plastiques à usage unique

	Actions
COMMUNIQUER	1.1 Mettre à jour et partager des données sur les PUU auprès des acteurs de la chaîne de valeur (ex. définition et suivi d'indicateurs communs, relevé régulier des données, suivi des principaux enjeux)
	1.2 Tenir des rencontres régulières entre les acteurs à l'échelle métropolitaine pouvant répondre à l'enjeu de réduction des PUU afin de recueillir les besoins et préoccupations de chacun, y compris ceux des établissements alimentaires
	1.3 Informer les établissements alimentaires des solutions de réduction ou de remplacement possibles localement
	1.4 Informer, sensibiliser et éduquer la population sur les enjeux et les solutions visant la réduction des PUU

Axe 2 : Encourager et faciliter les changements d'habitudes individuelles et de pratiques professionnelles

	Actions
EXPÉRIMENTER	2.1 Élaborer des partenariats pour la réalisation de projets pilotes visant la réduction de l'utilisation des PUU

Axe 3 : Harmoniser et simplifier les mesures et cadres réglementaires auxquels se conformer pour réduire, limiter ou remplacer les plastiques à usage unique

	Actions
ENCADRER	3.1 Évaluer la faisabilité des mesures et règlements mis en œuvre au niveau municipal à l'échelle canadienne visant la réduction des PUU et la valorisation des matières plastiques recyclées
	3.2 Identifier et évaluer les mesures applicables dans les pratiques professionnelles visant la réduction de l'utilisation des plastiques à usage unique
	3.3 Mettre en place un système de reconnaissance à l'échelle métropolitaine
	3.4 Intégrer les actions de réduction des PUU dans les plans de mise en œuvre (PMO)





MERCI



**Communauté
métropolitaine
de Québec**